

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 avril 2018

---

NOUVEAU PACTE FERROVIAIRE - (N° 851)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N ° 237

présenté par  
M. Djebbari

-----

### ARTICLE 2 QUINQUIES

I. – À la première phrase de l’alinéa 27, substituer au mot :

« publication »

le mot :

« promulgation ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à la seconde phrase de l’alinéa 27 et à l’alinéa 28.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.